Reprenant son discours, M. Poincaré déclare qu'il est inadmissible que des groupements de fonctionnaires menacent non seulement le Gouvernement, mais les Chambres, de grève ou d'action directe, pour le cas où la représentation nationale ne s'inclinerait pas devant leurs sommations. (Vifs applaudissements). Il faut que tout fonctionnaire sache que s'il abandonnait son poste il serait immédiatement destitué. (Vifs applaudissements).

La séance est suspendue à 17 h. 05, pour permettre à M. Poincaré de se reposer.

REPRISE DE LA SEANCE

La séance est reprise à 5 h. 30.

En ce qui concerne les préfets, M. Poincaré affirme que, contrairement à ce qu'a dit M. Mandel, tous ont le sentiment très net de leur devoir. Il n'y a pas, comme il l'a dit, de préfets de M. Caillaux. Il y aurait plutôt les préfets de M. Clemenceau; j'allais dire de M. Mandel. (Rires et applaudissements).

Passant à un autre ordres d'idées, le Président du Conseil constate que non seulement, le territoire national est libéré, mais qu'il est même reconstitué. Malgré cette situation, il croit encore à la nécessité de l'union sacrée.

Je n'ai jamais caché ma façon de penser, dit M. Poincaré. **République de gauche j'ai été, républicain de gauche je resterai.** Mais je n'ai pas l'habitude de prononcer d'excommunications. Ce n'est pas à moi à dégager une majorité, c'est à elle de se dégager en se groupant sur le programme du gouvernement que j'expose: républicains catholiques, républicains de gauche, républicains plus avancés, radicaux ou autres.

Mais il y a quelque chose de supérieur qui doit les grouper, c'est l'intérêt national.

Beaucoup de Français comprennent que le gouvernement a rempli au milieu des difficultés une grande tache patriotique et font confiance à sa bonne volonté.

L'ŒUVRE DE DEMAIN

M. Poincaré rend hommage à la législature actuelle qui a fait preuve de courage en votant les mesures de salut public réclamées par le gouvernement. Mais, ajoute-t-il, c'est surtout pour l'action de demain qu'il faut constituer une majorité compacte, laborieuse, résolue à travailler sans relâche à la reconstitution du pays. La Chambre prochaine aura à achever l'œuvre de cette législature. Pour relever un pays cruellement atteint par la guerre, le législateur devra modifier les méthodes de travail parlementaire. (Applaudissements sur tous les bancs.)

M. Poincaré. — Les élus de la nation doivent avoir le courage de manifester leur opinion par un vote. Lorsqu'on veut renverser un gouvernement, on le renverse, mais autrement on doit le laisser travailler et vivre. (Vifs applaudissements.)

Le président du Conseil déclare ensuite que toute lutte de classes doit être répudiée. (Applaudissements à droite et au centre. Interruptions sur divers bancs à gauche.)

M. Poincaré. — M. Herriot lui-même a affirmé ce principe avec beaucoup de raison.

Dans son rapport au congrès sur les rapports du capital et du travail, notre collègue au Sénat, M. Maurice Sarraut exprimait des idées qui n'ont cessé d'être les siennes et qui sont les siennes.

Dans ces discours M. Maurice Sarraut disait que ses amis ne seraient dupes d'aucune campagne internationaliste pour libérer l'Allemagne de ses engagements envers la France et qu'ils n'accepteraient aucune transaction.

C'est pourtant pour cette idée que les membres du gouvernement ont été élus, ce n'est pas nous qui avons changé! (Vifs applaudissements.)

M. Herriot. — Les décrets-lois?

M. Poincaré. — Les décrets que vous appelez faussement décrets-lois, n'étiez même pas encore proposés par le gouvernement que déjà vous votiez contre le Cabinet. (Vifs applaudissements au centre.) Ces décrets ont pour objet d'obtenir rapidement des économies. Ce n'est qu'un incident de notre vie ministérielle dont vous avez pour justifier, à la veille des élections, votre opposition antérieure. (Applaudissements au centre.)

L'OCCUPATION DE LA RUHR

M. Poincaré. — M. Briand dans un discours prononcé à Carcassonne, a dit que l'occupation de la Ruhr était dangereuse et quelque peu inopportune. M. Briand a pourtant approuvé le gouvernement pour tout ce qui touche l'occupation de la Ruhr.

M. Poincaré rappelle que M. Briand avait lui-même entrevu la nécessité de moyens de persuasion non seulement lorsqu'il parlait de la main au collet, mais lorsqu'il mobilisait la classe 1919.

M. Poincaré rappelle alors les conférences de Gênes et de Londres. Ce n'est qu'après l'échec de ces pourparlers que la France s'est résolue à l'occupation de la Ruhr, non pas dans un geste militaire mais par souci conservatoire.

M. Poincaré. — Lorsque nous sommes entrés dans la Ruhr nous avons tous déclaré que nous l'occupions pour le compte des alliés, que nous écouterions toujours leurs suggestions et que même nous étions prêts à examiner toutes les propositions de l'Allemagne.

J'ai le ferme espoir qu'un accord pourra enfin être acquis entre les Alliés sans que nous ayons à sacrifier aucun de nos droits. Si l'unité de front se rétablit ainsi, l'Allemagne s'exécutera. (Vifs applaudissements). La gêne imposée, surtout aux industriels, par l'occupation de la Ruhr, fait que nous avons toutes chances de voir rapidement appliquer le régime général.

UN APPEL A L'UNION DES REPUBLICAINS

M. Poincaré revenant à la politique intérieure du Gouvernement, constate que celle-ci est conditionnée à la politique extérieure et qu'en conséquence, **il est indispensable que la majorité de demain soit absolument en dehors de l'influence révolutionnaire ou internationaliste.** (Vifs applaudissements au centre et sur divers bancs). **Cette majorité qui devra avoir constamment devant les yeux, le souci de la défense nationale, ne saurait, d'ailleurs, être ni militariste, ni impérialiste.** (Vifs applaudissements). **Ce danger n'existe pas en France.** (Applaudissements).

M. Poincaré, après avoir montré la contradiction qui existe entre deux déclarations, de MM. Buisson et Painlevé, revient au discours de M. Mandel. Il rappelle que celui-ci a prétendu que la vieille formule: «Ni réaction, ni révolution» était périmée. Pour M. Poincaré cette formule **garde, au contraire, toute sa vigueur.** (Applaudissements sur de nombreux bancs).

M. Poincaré. — Le Gouvernement persiste à faire appel à l'union des républicains où qu'ils siègent, pour le salut de la France, et ainsi, il croit pouvoir compter sur l'immense majorité du pays. (Vifs applaudissements à droite, au centre et sur divers bancs).

M. Poincaré est vivement félicité en regagnant son banc. La suite de la discussion est renvoyée à vendredi.

M. Painlevé demandant la parole, pour un fait personnel, dit que M. Poincaré a vu une contradiction entre ses paroles et celles de M. F. Buisson, alors qu'il n'y en avait point.

Une interpellation de M. Saint-Venant sur les fonctionnaires, est renvoyée à la suite, à la demande du Gouvernement.

Séance levée à 18 h. 55. Séance mardi matin.

L'Actualité économique

LES MARCHÉS LAINIERS

Dans l'ensemble, les marchés lainiers ont maintenu les cours élevés avec une tendance très ferme.

Aux ventes de Sydney, une bonne demande a circulé, bien qu'elle n'ait pas été aussi active que précédemment. Les prix des bonnes qualités se sont quelque peu affaiblis; ceux des autres sortes sont restés très haut. A Melbourne, la demande s'est maintenue généralement très active; le marché a clôturé très ferme aux prix en parité avec ceux côtés en février.

Sur le marché de Bradford, l'opinion générale est que le prix de la laine brute n'est pas près de baisser; aussi les transactions se font très nombreuses et portant sur des quantités appréciables.

Sur le marché de Roubaix-Tourcoing, l'animation reste la note dominante. La demande porte sur tous les genres de peignés avec des prix en hausse. Les besoins pour l'exportation se font particulièrement sentir dans les blousses.

Au Havre on a clôturé jeudi, à 17 h. 00, en augmentation de 40 fr. sur les cours pratiqués il y a huit jours.

LES MARCHÉS COTONNIERS

Les cours du coton au marché du Havre ont subi cette semaine, encore, de violentes fluctuations qui semblent surtout amenées par les soubresauts des changes. A cette époque de l'année, on constate généralement un ralentissement des achats; ceux-ci n'exercent guère d'influence sur les cotations.

Par ailleurs, on constate une notable diminution de stocks et on prévoit des approvisionnements de plus en plus réduits. En ce qui concerne la récolte prochaine, on en est toujours réduit aux conjectures.

Au marché de Lille de mercredi, le coton brut s'est traité à 945 au lieu de 919 la semaine précédente. Les affaires y ont été un peu languissantes.

En tissus de coton, on note, à Rouen et à Mulhouse, de bonnes affaires courantes avec prix très fermes.

LES MARCHÉS DES SOIES

L'indécision reste la caractéristique du marché lyonnais. En présence d'une situation mal équilibrée, acheteurs et vendeurs se réservent. Il faut toutefois, enregistrer une bonne demande en tissus; l'exportation donne très fort.

A Milan, les ventes se font plus faciles et les prix ont une tendance marquée à la baisse.

LAINES

LES VENTES DE LIVERPOOL

(*De notre correspondant particulier*)

Liverpool, 7 mars 1924.

Bonne animation. Fins, parité à 5 p. c.; croisés moyens et communs, 10 à 15 p. c. au-dessus clôture Londres. Angleterre acheteur principal. France plus active.

LES CRIMES D'EMMERIN ET DE BLANGY

A LA RECHERCHE DU COMPLICE DE DARTOIS, A ARRAS

La brigade mobile recherche depuis plusieurs jours, si Jérémie Dartois était seul quand il assassina le chauffeur Maurice Fournier. Les commissaires et inspecteurs détachés à Arras et dans la région, après avoir reçu des directives de M. Benoit, commissaire divisionnaire, chef de la brigade mobile de Lille, poursuivent activement leurs investigations. De nombreuses personnes ont été entendues, mais n'ont pu jusqu'ici fournir un élément nouveau à l'enquête. Celles qui auraient pu rencontrer l'automobile de Fournier le jour du crime, ne se rappellent plus s'il y avait une ou deux personnes à l'intérieur. Pourtant, le lendemain du crime, l'enquête semblait établir que Fournier, lors de son dernier voyage, avait pris en charge deux voyageurs. Qui peut être ce voyageur qui a dû prendre la précaution de quitter la région?

A PROPOS DE L'EXTRADITION DE JEREMIE DARTOIS

Nous avons dit que la Sûreté générale française écrirait, lors de l'extradition de Jérémie Dartois, de faire passer le présumé coupable sur le territoire belge. La raison qui motive cette mesure est que Dartois a peut-être à répondre devant la justice belge de quelque méfait et pourrait ainsi, lors de son passage à la frontière, être retenu par les gendarmes.

La situation militaire de Dartois présente justement une infraction à la loi qui pourrait mettre entrave à son transfert en France. L'ami d'Elisa Legrand qui, à la suite d'un sursis accordé, ne devra rejoindre son régiment, le 3e régiment de ligne, à Ostende, que le 31 juillet 1924, est « mobilisable au premier appel ». Or, il a omis de faire sa déclaration de résidence fixe en France. De ce fait, il ne peut pas être directement touché par son ordre de mobilisation et se trouve en faute.

L'INSTRUCTION SERAIT CONFIÉE AU PARQUET de LILLE

On croit savoir que M. Thomasi, juge d'instruction à Arras, se désisterait de l'information concernant l'assassinat de Blangy-les-Arras, en faveur de son collègue de Lille, chargé de l'instruction de l'assassinat du chauffeur Paul Lesceure.

Les crimes de Blangy et d'Emmerin auraient ainsi leur dénouement devant la Cour d'assises du Nord, à Douai.

La bonté et la charité... en action

On vient d'inaugurer à Lille la Maison maternelle « Julia-Bécour »

Peut-on, à Roubaix, espérer pour bientôt la réouverture de la « Maison Boucicaut » trop longtemps abandonnée?

Parmi les œuvres d'assistance et de charité qui méritent l'appui de notre sympathie et où peuvent s'exercer utilement notre zèle et notre générosité, il en est une particulièrement intéressante : c'est celle des mères abandonnées. Intéressante à un double point de vue: elle secourt de pauvres êtres que des exemples ou des habitudes funestes, ou encore les rigueurs de la vie ont réduits au dernier point du dénuement et de la misère, et qui ne doivent bien souvent n'être rendus responsables qu'à demi de l'infortune dans laquelle ils se trouvent: elle est, dans une mesure qu'il serait coupable de négliger, une solution du grave problème de la natalité, auquel il convient, pour la grandeur et le relèvement du pays, d'apporter tous nos efforts.

A ce sujet, nous nous en voudrions de ne pas signaler à nos lecteurs, qui prennent toujours volontiers en compassion les malheurs d'autrui, le magnifique résultat que jeudi dernier la ville de Lille consacrait officiellement.

LA MAISON MATERNELLE « JULIA BECOUR »

A l'angle des rues Rembrandt et du Faubourg de Roubaix, à Lille, est ouverte, depuis plus d'un an, une « Maison maternelle », siège de l'Œuvre des mères abandonnées avec de jeunes enfants. C'est un charmant hôtel qui, avec le pavillon et le coquet jardin qui le précèdent, donne l'impression du confort et de l'aisance. Dans les quatorze chambres de cette maison, toutes les règles de l'hygiène sont strictement observées. Une propreté méticuleuse y règne. C'est, partout de l'air et de la lumière...

La maison « Julia Bécour » recueille les jeunes filles, les jeunes femmes abandonnées et leurs enfants. Elle leur vient en aide moralement et physiquement. Ce n'est que lorsqu'il n'y a plus aucun danger pour leur santé que ces mères reprennent le travail et la vie normale. Quant à l'enfant, il reste dans la maison, dans une crèche qui vient d'être installée par la dévouée directrice, Mme Potiron.

La cérémonie d'inauguration

L'inauguration officielle de cette maison maternelle a eu lieu avant-hier. Parmi les personnalités présentes, on remarquait : M. Morain, préfet du Nord; Mme Brunschvicg, présidente de l'Œuvre parisienne du logement des réfugiés; MM. le docteur Hamel, inspecteur de l'Assistance publique; les abbés Salembier et Trouillet, curés de Mons-en-Barœul et de la paroisse Saint-Maurice-les-Champs; Capru, directeur de l'Enseignement primaire; Mmes Morain, Coisne, Mathon, de Roubaix; Mlles Delagrange, vice-présidente du Bureau; Jumau, secrétaire; Mme Minet, trésorière; Mmes Walker et Grimprez, doctoresses, etc.

Plusieurs allocutions furent prononcées. Tour à tour prirent la parole : Mme Coisne, Mlle Delagrange, Mme Brunschvicg, Mme Mathon, M. Morain, préfet du Nord, clôtura la série des discours.

Discours de M. Morain

M. Morain, l'actif préfet du Nord, constate que le problème de la natalité est plus que jamais angoissant et d'autant plus grave qu'il s'agit de la sécurité du pays. « Il faudrait, dit-il, une « formation nationale » complète pour sauver les mères et les enfants abandonnés. Malheureusement l'Etat manque de ressources suffisantes pour ériger des maisons maternelles.

M. le Préfet déclare qu'à Lille la Commission spéciale du Conseil général vient de statuer sur la question de la création d'une maison maternelle. Elle a dû la résoudre par la négative, estimant qu'une telle institution doit être laissée aux soins de l'initiative privée.

M. Morain félicite chaleureusement les personnes qui se dévouent à la fondation Julia Bécour et prononce des paroles élogieuses à l'égard de Mme Mathon.

En terminant, l'orateur dit le grand enseignement de cette manifestation. Il rappelle le respect qu'on doit à la femme et montre combien est sacrée la personnalité de l'enfant et le prix de son existence pour le salut et la grandeur de la Patrie.

ET ROUBAIX?

Mme Mathon, présidente du Comité de la Croix-Rouge de Roubaix a tenu, dans son discours prononcé à l'inauguration de la maison « Julia Bécour » à « prêcher pour sa paroisse ». Les Roubaisiens sauront gré à notre distinguée concitoyenne d'avoir pris en mains les intérêts de leur ville.

Le grand centre industriel qu'est Roubaix ne possède pas, comme tant d'autres villes, hélas! de Maison maternelle. La Fondation Boucicaut, du boulevard de Cambrai qui était avant la guerre un modèle d'œuvre philanthropique n'a pas rouvert ses portes après l'armistice. La construction se détériore chaque jour davantage alors qu'il serait si facile de la transformer en abri maternel.

Le Comité départemental de la natalité du Nord s'est occupé de la question. Depuis novembre 1922 plusieurs démarches ont été faites auprès de M. Mouriez, directeur de l'Assistance publique de Roubaix en vue d'obtenir la Maternité Boucicaut.

Le Préfet et les membres du Comité déléguèrent Mme Mathon pour déposer la requête, à M. Mouriez. L'accueil fut cordial, mais la réponse se fait encore attendre.

Cette question est discutée à nouveau le 30 janvier dernier, lors d'une réunion de ce même Comité à Lille, à la suite de faits vraiment poignants, rencontrés à Roubaix par les infirmières visiteuses. Il fut décidé que Mme Mathon irait voir M. Strauss, ministre de l'Hygiène à Paris, pour obtenir de M. Mouriez la Maison Boucicaut. L'accueil fut de nouveau très cordial, et il faut espérer cette fois-ci, qu'à force de démarches, la Maternité du boulevard de Cambrai sera enfin obtenue.

Il y a un effet nécessité tout à fait urgente de créer à Roubaix une maison de refuge, à cette heure où les logements se font si rares, et où la municipalité n'a pas un abri de nuit pour ces pauvres femmes, ayant un bébé dans leurs bras, et qui, au neuvième jour de leur accouchement doivent reprendre la vie d'usine pour subvenir à leurs besoins et ceux du petit être qui désormais est à leur charge. Où iront-elles frapper, sinon chez les infirmières visiteuses de l'Enfance où elles trouveront un peu d'aide et de réconfort?

LE DIMANCHE DE ROUBAIX - TOURCOING

Voici le sommaire de notre supplément hebdomadaire illustré qui paraîtra dimanche :

PAGE I

Chronique de la Semaine : Les Cendres. Henri Lavedan.
L'armée britannique remet un drapeau à l'armée française. (La remise du drapeau).
Notes gaies : Cadeaux utiles. Hervé Lauwick.

PAGE II

Conte du Dimanche : La doublure. Aug. Faure.
La première fête-concours régionale féminine du Comité du Nord, à Wattrelos. (Trois vues des mouvements rythmiques exécutés par les jeunes filles. — Les membres de la délégation du Comité).

PAGE III

Les Pasquilles du Brouteux : L'lette d'in baudet. Jules Watteeuw.
A l'Institut Colbert, à Tourcoing. (Un coin de l'atelier des ajusteurs).
Un pèlerinage aux tombes des otages de représailles morts en Lithuanie. Chanoine Leleu.
Une fête de reconnaissance au Cercle de la Ste-Famille, à Roubaix. (Les membres du Cercle et leurs bienfaiteurs).
Echos.

PAGE IV

Le Secret du Squelette, feuilleton. G. Pradel.

PAGE V

Le football-association : les matches de sélection de la Ligue du Nord. (Les équipes du Nord A et B. — Les équipes du Comté de Kent et des Etrangers du Nord).
Les grandes épreuves pédestres. (L'équipe gagnante du Métropolitain-Club. — Bedel, de Nancy, premier à l'arrivée).
Le Cyclisme. Fernand Lemay, Nordiste, champion de France de cross cyclo-pédestre. (Portrait de Lemay).
Les dénominations de fond et de demi-fond et leurs applications.

PAGE VI

Mon Ami le Chauffeur, feuilleton. L. D'Arvers.

PAGE VII

La mort du peintre Raffaelli. (Portrait du peintre).
Les effets de neige pittoresques. — Une cascade gelée. — Un bonhomme de neige construit par des enfants).
Le Jeu de Dames.
Les damistes.
Sourires. — Charade. — Devinette.

PAGE VIII

Recettes de cuisine. — Conseils pratiques.

LE NUMERO : 8 PAGES, 15 CENTIMES

LA QUESTION DES SALAIRES

DANS LA METALLURGIE DE ROUBAIX-TOURCOING

Une demande des syndicats unitaires

Les syndicats communistes des métaux de Roubaix-Tourcoing, viennent d'adresser à M. Olivier, président de la chambre syndicale patronale métallurgique de Roubaix-Tourcoing, une lettre demandant une augmentation des salaires de 6 francs par jour pour toutes les catégories.

Cette demande, disent-ils, est motivée par la hausse du coût de la vie.

La réponse du syndicat patronal sera étudiée au Congrès intercorporatif des usines qui aura lieu, le 6 avril, à Lille.

DANS LA FABRIQUE DE TOILES A HALLUIN

Les fabricants de toiles d'Halluin ont décidé, au cours d'une réunion qu'ils ont tenue hier, vendredi, d'accorder à leurs ouvriers, une augmentation horaire de 0.10 centimes à partir du lundi 10 mars.

LES SALAIRES DANS L'ENSEMBLE DES INDUSTRIES LILLOISES

Une réunion a eu lieu, vendredi, à la Société Industrielle, à laquelle assistaient, sous la présidence de M. Louis Nicolle, les présidents des syndicats patronaux de filateurs de lin, de coton, des fabricants de toile, de fils à coudre, le président de la Chambre syndicale métallurgique, etc...

Cette réunion avait pour but d'examiner la situation devant laquelle se trouvent toutes les industries lilloises, vu les demandes d'augmentation de salaires formulées par les syndicats ouvriers cégétistes du textile, du bâtiment et de la métallurgie. Après divers échanges de vues, aucune décision n'a été prise, les représentants patronaux jugeant nécessaire de recueillir des renseignements complémentaires leur permettant d'étudier en tout état de cause cette situation. Ils désirent soumettre la question à l'examen de leurs groupements et associations respectifs.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, SAMEDI 8 MARS:

Aujourd'hui, saint Jean de Dieu; demain, Quadragésime.

68e jour de l'année.

Soleil: Lever, 6 h. 19; coucher, 17 h. 43.

Lune: Nouvelle du 5; premier quartier, le 13.

Bulletin météorologique pour la journée du 8 (région Nord): Beau temps; brouillard, le matin; ciel brumeux et peu nuageux; vents du secteur Est, 1 à 3 m.; même température; minimum environ moins 1°.

Caisse d'Epargne: séance de versements et de remboursements, de 9 à 10 h. 30, et de 14 à 15 h. 30.

17 h., Bon Théâtre, 33 bis, rue du Vieil-Abreuvoir, conférence de M. André Bellessort sur « Gil Blas ».

20 h. 30, Casino-Théâtre, « Les Fêtards », opérette.

LES CONFERENCES DE LA « REVUE FRANÇAISE »

M. André Bellessort parlera ce soir, à 17 h., au Bon Théâtre, de « Gil Blas »

Aujourd'hui, à 17 h., M. André Bellessort donnera la neuvième et dernière conférence de la saison. Il parlera de « Gil Blas ». On peut se procurer des cartes à l'entrée de la salle, aux prix de 10 fr., 6 fr., 4 fr.

ALFRED CORTOT A LILLE

Nous rappelons que le célèbre pianiste se fera entendre « aux grandes soirées d'Art », le lundi 10 mars, à 20 h. 30, à la Salle Industrielle, rue de l'Hôpital-Militaire.

Ce sera le grand événement musical de la saison et il y aura foule pour applaudir le merveilleux artiste dont le succès est triomphal partout où il se fait entendre.

Location ouverte aujourd'hui, samedi, à la Salle Industrielle.

HALLE FLIPO. — Beurre fin, 17 fr.; extra, 18.50. Biscuits, 7, 8 et 9 fr. Café, 15 fr. Margarine, 7 fr. Jambons cuits, 12 fr. Pain d'épices, 4.50. Fromages gras, 10 fr. Gruyère, 14 fr. 55631

« AU GANT D'OR ». Fabrique de Gants, fondée en 1885. Spécialité de Ganterie en tous genres. Gros, détail. Grand choix de bas et cravates.

SERVICE DES EAUX. — La distribution d'eau de Lys sera interrompue aujourd'hui, samedi, à 18 h., pendant 18 heures, dans les artères ci-après : rue de Lille, entre la rue Charles-Quint et la rue de l'Industrie; rue Charles-Quint, rue Dammartin, entre la rue de Barbieux et la rue Charles-Quint; boulevard de Paris, entre la rue Dammartin et la rue du Moulin.

PENDANT LE CARÊME vente au détail de thon à l'huile, à l'Epicerie Morelle, 5, Gde-Rue, Rx

« A SAINTE-MARIE », 89 bis, Grande-Rue. — Grand choix Confection pour Dames et Fillettes. Robes et Tailleurs. Spécialités pour 1re Communion. Fabrication de la Maison. — Prix défiant toute concurrence. 55628d

ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DU PENSIONNAT SAINT-LOUIS. — Demain, dimanche, à 11 h., aura lieu la messe mensuelle des anciens élèves et spécialement pour Jean Lacroix, décédé le 27 février dernier.

A 18 h., cercle en famille et grande conférence musicale par M. Léon Coupleux, de Lille. Les portes seront fermées à 18 h. 05.

BANDAGES BERGOUGNAN. Stock. Presse. Montage gratuit. 401, Bd Gambetta, Tourcoing. (Téléphone : 331, 14.09). 55622d

SOCIETE DE SECOURS MUTUELS DES ANCIENS MILITAIRES D'ORIENT (de Roubaix et ses cantons). — Demain, dimanche, 9 mars, aura lieu au siège, à 10 h., l'assemblée trimestrielle. Le trésorier profitera de cette réunion pour se tenir à la disposition des sociétaires pour le paiement des cotisations et la distribution des cartes d'invitation au concert de bienfaisance organisé par la société le dimanche 23 mars, au Café Pandore.

BUREAU D'ASSURANCES recherche personne connaissant à fond branche Incendie pour travail bureau et visite clientèle. Ecr. à l'adresse à prendre bur. du journal. Discr. absolue. 62165d

COMMISSION PARITAIRE DES LOYERS — On nous prie de dire que M. Albert Chevalier n'a jamais fait partie de la Commission paritaire pour la réglementation des loyers et qu'il est inutile que les propriétaires et locataires lui rendent visite à ce sujet.

COMMERCE DES BOISSONS. — MM. les Cafetiers et Revendeurs, Clients des Etablissem. Ducoulombier-Simons, voyez aux petites annonces sous le titre « Commerce des Boissons », les avantages qui vous sont offerts du 9 au 31 mars.

POUR DÉFENDRE LE FRANC. — Achetez les Machines à écrire françaises, **Lamarque,** rue du Collège, 56, Roubaix. Tél. 20.50. 55541

LES DECORÉS DE LA MEDAILLE MILITAIRE de Roubaix et environs tiendront leur assemblée générale trimestrielle demain dimanche, à 10 h. 15, au siège, Café des Sports, rue du Moulin, 1.

LES PLUS BAS PRIX, eux d'avant la hausse, sont à l'**ETOILE DU NORD,** 89, rue de Lannoy, Roubaix. Magnifiques assortiments de **Bijoux,** Montres, Orfèvrerie, Chronomètres « Lip » pour communions, mariages, baptêmes. 54715

AUTOMOBILISTES, dans votre intérêt, voyez rubrique automobiles, l'annonce Rémi Braem, 226

LE GRAND CONCOURS COLOMBOPHILE AU PROFIT DE LA CAISSE DES MUTILÉS. — On nous prie d'insérer:

Le Comité organisateur du grand concours de pigeons-voyageurs au profit de la caisse de secours des mutilés est heureux de porter à la connaissance du public une nouvelle liste de donateurs :

La municipalité de Roubaix, 200 fr.; MM. Alfred Bauduin, 25 fr.; Edouard Catteau, 25.00; Un mutilé, 20.00; Société d'Eclairage Roubaisienne, une coupe et deux vases en cuivre; Camille Perisse, cinq jerseys; Vandeputte, un superbe porte-manteau; André Dusart, une colonne; Jules Kindt, une baignoire; Vanmaeart-Vlaminck, deux douzaines de mouchoirs.

Le Comité prie les personnes qui, par oubli, n'auraient pas été sollicitées de l'excuser et de bien vouloir lui faire parvenir leurs dons à son siège, 56 ter, Grande-Rue, Roubaix.

Il rappelle aux amateurs que des carnets de bons à 1 franc sont en vente dans la plupart des postes de dressage et donnent droit à participer à la poule spéciale de 3.000 francs, dont le surplus sera reporté en prix de 15 fr. Les cafetiers désireux de vendre des bons peuvent retirer des carnets au siège.

CADEAUX, Bijoux, Montres, Orfèvrerie, Objets d'art. AU CŒUR D'OR, Roubaix. 51989

LA RESPONSABILITÉ DES PARENTS

Il incombe aux parents de choisir un bon dentifrice pour leurs enfants, car ceux-ci ne peuvent en discerner les qualités; aussi méfiez-vous de leur préférence pour des préparations de saveur agréable, mais inefficaces, et faites-leur comprendre que pour conserver les dents saines et belles il faut employer la Pâte Dentifrice Cadum, préparation très distincte des dentifrices ordinaires. Les enfants apprendront à l'aimer. Elle débarrasse leurs dents des parcelles d'aliments, combat les microbes qui se logent dans leur petite bouche et empêche la formation du tartre. Si l'on soigne bien les premières dents, celles qui suivent pousseront fortes et belles. Habituez vos enfants à se servir dès leur jeune âge de la Pâte Dentifrice Cadum après chaque repas et vous les verrez de meilleure humeur parce que pleins de santé, car ils ne connaîtront jamais les maux de dents si redoutables. Prix 2 fr. Gr. modèle 3 fr.

300 Chambres à coucher, Salles à manger, Salons, Cabinets de travail, Bureaux, et un choix immense de petits meubles de fantaisie, Sièges, Tapis, Tentures, Bronzes, etc., chez **DELMOTTE-WERNER** 12, rue St-Nicolas LILLE
PRIX SANS CONCURRENCE

WASQUEHAL

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la Filature du Nord, un bâcleur, 13 ans, 27, rue Paul-Lafargue à Wasquehal, a glissé sur un rouleau et s'est cogné la tête sur le bâti d'un métier, se faisant une plaie contuse du cuir chevelu, nécessitant un repos de 12 jours. — Occupé au chantier de la Raffinerie de Pétrole, pour le compte de l'entreprise Wanquier, de Lille, un manœuvre, Edouard Gets, 30 ans, rue d'Hem, à Flers, s'est donné un coup de marteau sur le doigt. Plaie contuse index gauche. 12 jours de repos.

WATTRELOS

UNION NATIONALE DES MUTILÉS ET REFORMÉS. — La réunion mensuelle aura lieu demain dimanche, à 10 heures, chez M. Lecomte.

La section a reçu un don anonyme de 10 francs pour la caisse de secours. Elle adresse tous ses remerciements à cette personne généreuse.

UNE CONFERENCE SUR LES ASTRES. — A la Jeunesse Catholique, M. l'abbé Laforge, professeur à l'Institution Notre-Dame des Victoires, a fait, jeudi soir, une conférence sur les astres qui intéressa vivement les auditeurs.

Le distingué conférencier reviendra le 5 avril prochain donner la seconde partie de sa causerie.

LE COURRIER DE GUERRE. — La Mairie a reçu hier un lot de 1.500 cartes postales expédiées en 1914 à des habitants de Wattrelos par des prisonniers internés en Allemagne. Ces cartes, qui n'avaient pu être remises à leurs destinataires par suite de l'occupation ennemie, vont être livrées au domicile des intéressés par les soins du service de police.

DERNIÈRE HEURE

La menace de démission de M. Poincaré

Contrairement au désir formel exprimé par le président du Conseil, le Sénat s'est ajourné à jeudi. — L'incident provoqué par la Commission des Finances n'est donc pas clos

Paris, 7 mars. — Ce n'est pas sans quelque surprise que le président du Conseil, en descendant de la tribune de la Chambre qu'il a occupée toute l'après-midi, a appris que le Sénat venait, d'ailleurs sans débat et à moins levées, de renvoyer sa prochaine séance au jeudi 13 mars.

Hier après-midi, en effet, M. Poincaré avait prié la Commission des Finances du Sénat de prendre ses dispositions pour que la Haute-Assemblée fût en mesure de commencer dès mardi prochain la discussion, en séance publique, des projets issaux votés par la Chambre. Après avoir exprimé le désir d'être entendu par la Commission, avant jeudi, le président du Conseil avait tenu à consigner que s'il ne recevait pas de la Commission des assurances satisfaisantes, il se verrait obligé d'offrir le soir même la démission du Cabinet au président de la République.

A la suite de son intervention, la Commission des Finances du Sénat avait décidé d'entendre M. de Lasteyrie aujourd'hui même et demain matin M. Poincaré, pour compléter s'il y avait lieu, les explications du ministre des Finances. On pouvait donc considérer l'incident comme clos. Mais la décision prise par le Sénat de n'ouvrir le débat financier que jeudi prochain, menace de remettre tout en question.

M. Poincaré se présentera néanmoins aujourd'hui devant la Commission des Finances

Dans certains milieux, en effet, on n'est pas éloigné de voir dans ce vote l'indice d'un certain esprit d'obstruction de la part de la Haute-Assemblée. M. Poincaré, qui s'est entretenu de cette situation, dans la soirée, avec plusieurs de ses collaborateurs, se rendra néanmoins demain matin devant la Commission des Finances du Sénat, ainsi qu'il avait été convenu, et sans doute insistera-t-il pour obtenir dans le plus bref délai la ratification par la Haute-Assemblée des mesures arrêtées par la Chambre en vue du redressement du franc.

Le Sénat reviendra-t-il sur sa décision?

Dans les couloirs de la Chambre, on suggérait à la fin de la soirée, l'idée que le Sénat pourrait être appelé à revenir sur sa décision et à siéger mardi ou mercredi.

Un télégramme du Pape à Mgr Dubois

Paris, 7 mars. — Au nom du synode diocésain qui se tint il y a quelques semaines, Mgr Dubois, archevêque de Paris, avait envoyé à Pie XI un télégramme d'hommage.

Le Souverain Pontife lui a répondu par un télégramme, agréant avec une particulière bienveillance l'hommage de direction et d'obéissance filiales du cardinal, des évêques auxiliaires et du clergé de Paris, réunis en synode diocésain, et envoyant de tout cœur sa bénédiction apostolique.

Dernières Nouvelles Régionales

A L'UNION INTERSYNDICALE des GROUPEMENTS COMMERCIAUX DE L'ARRONDISSEMENT DE LILLE. — Les présidents et délégués de nombreux syndicats adhérents à l'Union intersyndicale des groupements commerciaux de l'arrondissement de Lille, se sont réunis jeudi au Palais de la Bourse, sous la présidence de M. Tiffin, entouré de MM. Dearx, secrétaire de la Fédération de Roubaix; Maréchal, président de l'Union Syndicale des commerçants-détaillants de Tourcoing et de ses cantons; Vanuxem, d'Armentières, et Wiart, président du Syndicat de l'ameublement de Lille-Roubaix-Tourcoing.

Après une étude attentive des différents projets de loi ayant pour objet de modifier les articles 419 et 420, sur la spéculation illicite, les délégués ont voté à l'unanimité un ordre du jour par lequel ils croient devoir signaler que les modifications proposées par le gouvernement contiennent des dispositions dangereuses et inacceptables, tant pour la petite industrie que pour le commerce de détail et les commerçants eux-mêmes. Ils protestent contre les dispositions de l'amendement déposé par MM. Klotz et Eymond qui, si elles étaient votées, livreraient à nouveau les commerçants à l'arbitraire le plus absolu des Parquets et des Tribunaux et briseraient l'essor économique du pays, en rendant le commerce impossible.

ACCIDENT MORTEL A LILLE-DELIVRANCE. — Vendredi, à 19 heures, un homme d'équipe, Pierre Giry, 23 ans, domicilié à Lille-Délivrance, était occupé à la manœuvre d'un wagon lorsqu'il glissa et fut écrasé. Le malheureux, qui avait la jambe gauche broyée, est décédé dans la soirée.

Dernières Nouvelles Sportives

HIPPISME

LES SIX JOURS DE BRUXELLES

Deux équipes en tête

Bruxelles, 7 mars. — Après une matinée très calme, la course s'est animée toute l'après-midi, par suite du train soutenu mené par Standaert.

Les sprints de 17 heures furent gagnés par Van Boxel, Lacour, Beul et Louet.

A partir de ce moment, les chasses se succédèrent sans interruption. L'équipe Van Boxel-Erkelens fut doublée; par contre, Budts-Verbeirk et Vieuminckt-Meerbach parvinrent à prendre un tour.

Les sprints de 20 heures revinrent à Goossens-Rielens, Beyl, Aerts, Rielens.

Le classement à 21 heures eut le suivant: 1. Dick-Omeye, 30 points; à un t